TÉMOIGNAGE · CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

LUCIE ANGLADE

Matériaux (MAT) · ArcelorMittal

J'ai effectué mon stage de 4e année dans une usine ArcelorMittal. Souhaitant acquérir plus d'expérience dans la sidérurgie, j'ai postulé à plusieurs contrats de professionnalisation dans ce secteur. Après 2 mois de recherches, j'ai finalement pu signer un contrat pro avec le centre de R&D d'ArcelorMittal.



De cette expérience, j'ai pu tirer plusieurs bénéfices :

- l'avantage de choisir un sujet qui me plaisait vraiment et dans lequel j'avais envie de m'investir pendant un an ;
- la possibilité d'avoir des responsabilités tout en gardant mon statut d'étudiant ;
- une intégration réussie dans l'entreprise.

> *« Finalement, avoir fait ce choix m'a permis de redéfinir au mieux mon projet professionnel et m'a aidée à signer un CDI, toujours chez ArcelorMittal. »*

La plus grande difficulté reste la recherche du contrat pro en lui-même, qui demande beaucoup de temps et de patience.